

**Proposition de communication**

**L'Inra et la réforme de la politique agricole, du « rapport Poly » (1978) à la réforme de la PAC en 1992**

**Egizio VALCESCHINI, Pierre CORNU et Odile MAEGHT-BOURNAY**

Fondée sur les archives inédites de la recherche agronomique publique et sur une analyse interdisciplinaire, à la fois économique et historique, de la production scientifique et des positions de négociation occupées par les économistes de l'Inra sur une large décennie, cette communication se propose de réévaluer le rôle de l'Inra, lieu de débat sur la théorie économique appliquée aux enjeux agricoles et levier stratégique du triomphe de l'option libérale dans les débats croisés de la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) et des négociations du Gatt des années 1980 et 1990.

De longue date, la recherche agronomique et les politiques publiques, tout particulièrement la politique agricole, entretiennent des relations étroites. A cet égard, le rapport « Pour une agriculture plus économe et plus autonome » (1978), commandité par Pierre Méhaignerie, alors ministre de l'Agriculture, dans le cadre de la préparation d'une nouvelle loi d'orientation agricole, est un cas d'école particulièrement intéressant, autant par ses conditions de réalisation et son contenu que sa réception et les suites qui lui ont été données (ou non). Nous le prendrons comme point de départ de notre réflexion. En effet, la recherche agronomique publique, et singulièrement ses économistes « ruraux », formés aux outils d'analyse macro-économiques, sont concernés au premier chef par les travaux préparatoires et les négociations sur la réforme de la PAC. D'une part, une bonne partie des finalités de l'Inra et la justification de ses orientations sont liées au projet initial de la PAC, l'augmentation de la productivité ; tout changement en la matière ne peut que la concerner. D'autre part, l'institut est en contact étroit avec les acteurs majeurs concernés par les enjeux de la négociation, que ce soit à l'échelle des secteurs ou à celle des territoires, et par le processus même de la négociation, avec évidemment le ministère de l'Agriculture au premier plan.

La communication que nous soumettons examine comment et par quels intermédiaires, dans un secteur économique aussi historiquement et fortement lié à l'interventionnisme étatique que l'agriculture, s'est installée l'adhésion des autorités régulatrices aux valeurs économiques libérales. A cet égard, les économistes et la place accordée à l'analyse économique dans les négociations européennes et internationales, ont eu un rôle majeur dans le processus de transformation initié avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, dans une dynamique qui va s'approfondir tout au long des années 1980 et 1990.

La consultation des archives de la direction de l'Inra et des témoignages des acteurs impliqués tendent à montrer que c'est dans un état de relative impréparation que l'institut est confronté aux négociations de la fin des années 1980 et du début des années 1990. Hormis les économistes du département d'Économie et de sociologie rurales dans les années 1970, les « Agros » l'Inra ont désappris à se mêler des questions européennes. Mais ce sont justement des économistes dont ont le plus besoin les autorités françaises pour préparer les négociations européennes et internationales. Il leur faut équiper leurs négociateurs, le ministère de l'Agriculture et le ministère des Finances (direction de la prévision), ce que le nouveau pdg de l'Inra nommé en 1978, Jacques Poly, comprend très rapidement. Ses économistes ne veulent plus servir de comptables pour les sciences biotechniques ou résoudre la quadrature du cercle de l'équilibre des comptes d'exploitation ? Qu'à cela ne tienne, ils pourront gagner leur autonomie scientifique en jouant le jeu de

l'économétrie internationale. Toute l'économie rurale en est bouleversée : « *Il est temps de ranger la thèse de la spécificité de l'économie rurale et plus généralement, celle de l'existence d'une science sociale ruraliste et l'idéologie qui la sous-tend, au musée de l'histoire des idées* »<sup>1</sup>, écrivent en 1985 les porteurs de cette « révolution libérale ». Ironie de l'histoire, c'est en pleine période de pouvoir socialiste que les économistes de l'Inra, jusqu'alors ancrés dans une approche agro-économique marxiste pour une part notable d'entre eux, se rallient au courant néolibéral. C'est que le changement de la grammaire des négociations est complet par rapport aux négociations internes à la Communauté telles qu'elles avaient été menées jusque-là. Chaque pays « faisait ses comptes », mais l'analyse économique n'était pas (ou marginalement) convoquée comme instrument de démonstration. En revanche, au niveau des discussions du Gatt, l'analyse économique est cruciale pour démontrer la validité des propositions et même comme « juge de paix » pour faire pencher en faveur de telle ou telle solution. Bien sûr, les instruments mobilisés doivent appartenir à l'arsenal des outils validés par la science économique dans sa version internationale, en l'occurrence l'économétrie appliquée et les modèles qu'elle permet d'élaborer. Michel Petit, économiste de l'Inra bien au fait de la problématique internationale, notamment pour avoir effectué une thèse aux États-Unis et travaillé à la Banque Mondiale, écrit ainsi : « *Pour la première fois, sans doute, le débat international entre les parties prenantes fut largement influencé par les travaux des économètres...* »<sup>2</sup>. Désormais, les mesures proposées dans les instances de négociation sont débattues à l'aune des théories économiques libérales, sur la base d'arguments puisés dans l'arsenal des théories normatives du marché.

De fait, la demande d'expertise est pressante dans les années 1980 : il s'agit d'éclairer, voire de soutenir, ni plus ni moins que le passage d'un mode de régulation conçu dans les années de la « révolution silencieuse », fortement à l'avantage de la France, à un autre qui pourrait lui être défavorable. Les responsables professionnels et les administratifs en charge de la gestion du secteur agricole ont besoin de pouvoir évaluer les conséquences des propositions reçues et avancer leurs propres propositions. Le département d'Économie et de Sociologie Rurales (ESR) de l'Inra est invité à apporter une expertise convaincante et des propositions défendables, sur la base de résultats et méthodes économiques formalisées, à fort contenu de théorie économique, scientifiquement validés par la communauté scientifique internationale. Grâce à leurs modèles, les économistes doivent pouvoir quantifier l'impact des décisions, prises ou proposées, sur les productions, les prix, les revenus agricoles, etc. C'est en tout cas ce que savent faire les principaux partenaires européens et les puissants concurrents internationaux de la France.

Ainsi ne peut-on séparer la libéralisation de l'économie de la connaissance de celle des marchés agricoles, et convient-il de relire, dans l'espace infrapolitique et dans les jeux à la frontière de la science et de l'expertise, où se jouent les arbitrages des positions de négociation internationales, ce tournant libéral mal compris de la politique agricole française et européenne.

---

1 « Secteur des sciences sociales. Département d'Économie et de sociologie rurales. Les axes de recherche présentés au Conseil scientifique de l'Inra ». Inra, Mai 1986, 58 pages, p. 10.

2 Michel Petit, 1998, Politiques économiques et économétrie appliquée. *Economie rurale*, n° 243, 4-7, p.6.